



DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 05/03/2026

Date de convocation : 27/02/2026

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE,

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE,

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

N° 08.03.26

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Par délibération du 15 avril 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts pour 2025 à :

- Taxe habitation : 16,41 %
- Taxe foncière (bâti) : 24,46 %
- Taxe foncière (non bâti) : 41,75 %

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2026 tel que 2025 et de les porter à

- Taxe habitation : 16,41 %
- Taxe foncière (bâti) : 24,46 %
- Taxe foncière (non bâti) : 41,75 %

Il invite le conseil municipal à voter les taux pour les taxes directes locales.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Oui l'exposé de Monsieur le Maire
Après en avoir délibéré et avoir voté
Par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstentions

1° - VOTE les taux d'imposition, pour l'année 2026, comme suit :

- Taxe habitation : 16,41 %
- Taxe foncière (bâti) : 24,46 %
- Taxe foncière (non bâti) : 41,75 %

2° - CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER

Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Arnaud Mounier, is written over the text of the secretary of the session.